

OBJECTIFS	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un site web personnalisé, en exploitant les fonctionnalités de l'éditeur en ligne WIX • Mettre à jour, maintenir et assurer la pérennité du site ainsi créé • Développer des compétences transversales dans le domaine de la communication numérique
PUBLIC	Tout professionnel qui souhaite concevoir et administrer un site Internet en toute autonomie, pour y présenter et promouvoir ses compétences, activités ou prestations : demandeurs d'emploi, indépendants, chefs d'entreprise...
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement d'Internet et référencement d'un site • Philosophie du web (accessibilité, nécessité de construire et maîtriser son identité numérique) • Utilisation de l'interface d'édition et des fonctionnalités de l'outil WIX • Création de l'arborescence du site (menus, sous-menus, navigation...) • Mise en page, choix et modification des éléments graphiques (typo, couleurs...) • Intégration, gestion et modification du contenu (textes, liens, docs à télécharger, visuels, vidéos...) • Utilisation des « galeries » pour la présentation d'images • Pérennisation et évolution du contenu du site ; Utilisation de l'aide en ligne • Adaptation de l'affichage du site aux plateformes mobiles • Mise en ligne du site
PRÉ-REQUIS	Aisance dans l'utilisation d'Internet (utilisation des moteurs de recherche, courrier électronique...).
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	La formation est organisée sous la forme d'un atelier, animé par un formateur expert en infographie et webdesign, durant lequel chaque participant réalise son propre site Internet, à partir d'éléments apportés (textes, visuels et schéma d'arborescence).
ORGANISATION	La formation est organisée en groupe de 10 participants au maximum. Chaque participant dispose d'un poste de travail individuel adapté.
DURÉE	5 jours complets.
HORAIRES	Jours complets : 8h45 - 12h30 puis 13h45 - 17h30 soit 7 heures effectives par jour
DATES	Se renseigner auprès de l'institut
PRIX	Fr. 1'650.-
ÉVALUATION DES ACQUIS	L'atteinte des objectifs fait l'objet d'un contrôle régulier, à travers des exercices communs et individuels, permettant à l'apprenant de se situer.
CERTIFICAT	<p>Un certificat est délivré au terme de la formation lorsque les critères suivants sont remplis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un taux de présence au cours de 80% minimum. • La réalisation et la mise en ligne du site/eP. <p>Dans le cas où ces conditions ne sont pas remplies, le certificat est remplacé par une attestation dans laquelle figure le nombre de jours de présence du participant.</p>